



DEPARTEMENT DE LA REUNION
VILLE DU PORT



EXTRAIT DU PROCÈS VERBAL
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du mardi 4 juin 2024

Nombre de conseillers
en exercice : 39

Quorum : 20

A l'ouverture de la séance

Nombre de présents : 24

Nombre de représentés : 08

Mise en discussion du rapport

Nombre de présents : 25

Nombre de représentés : 08

Nombre de votants : 33

OBJET

Affaire n° 2024-070

ASSISTANCE À MAITRISE
D'OUVRAGE POUR LA REPRISE
DU PROJET DE VALORISATION
DES EAUX USÉES TRAITÉES EN
SORTIE DE STATION
D'ÉPURATION

APPROBATION DU PLAN DE
FINANCEMENT PRÉVISIONNEL

L'AN DEUX MILLE VINGT QUATRE, le mardi 4 juin, le conseil municipal de Le Port s'est réuni à l'hôtel de ville, après convocation légale sous la présidence de M. Olivier Hoarau, Maire.

Secrétaire de séance : Mme Annick Le Toullec.

Étaient présents : M. Olivier Hoarau Maire, Mme Annick Le Toullec 1^{ère} adjointe, M. Armand Mouniata 2^{ème} adjoint, Mme Jasmine Béton 3^{ème} adjointe, M. Bernard Robert 4^{ème} adjoint, M. Wilfrid Cerveaux 6^{ème} adjoint, Mme Mémouna Patel 7^{ème} adjointe, M. Guy Pernic 10^{ème} adjoint, Mme Catherine Gossard 11^{ème} adjointe, M. Jean-Paul Babef, M. Henry Hippolyte, M. Jean-Max Nagès, Mme Danila Bègue, M. Alain Iafar, Mme Brigitte Cadet, M. Zakaria Ali, M. Jean-Claude Adois, Mme Sophie Tsiavia, Mme Garcia Latra Abélard, M. Didier Amachalla, Mme Honorine Lavielle, Mme Barbara Saminadin, Mme Aurélie Testan, M. Sergio Erapa, Mme Annie Mourgaye.

Absents représentés : Mme Karine Mounien 5^{ème} adjointe par M. Bernard Robert, M. Mihidoiri Ali 8^{ème} adjoint par Mme Mémouna Patel, Mme Bibi-Fatima Anli 9^{ème} adjointe par M. Armand Mouniata, M. Franck Jacques Antoine par M. Jean-Max Nagès, Mme Claudette Clain Maillot par Mme Catherine Gossard, M. Fayzal Ahmed Vali par M. Henry Hippolyte, Mme Véronique Bassonville par Mme Aurélie Testan, Mme Pamela Trécasse par Mme Sophie Tsiavia.

Arrivée(s) en cours de séance : Mme Honorine Lavielle à 17h09 (affaire n° 2024-064).

Départ(s) en cours de séance : Néant.

Absents excusés : Mme Gilda Bréda.

Absents : M. Patrice Payet, Mme Firose Gador, M. Bertrand Fruteau, Mme Valérie Auber et Mme Patricia Fimar.

.....
.....

NOTA : le Maire certifie que :

- la convocation du conseil municipal a été faite et affichée le 27 mai 2024.

- la liste des délibérations a été affichée à la porte de la mairie le 5 juin 2024.

LE MAIRE



Olivier HOARAU

Affaire n° 2024-070

**ASSISTANCE À MAITRISE D'OUVRAGE POUR LA REPRISE DU PROJET DE
VALORISATION DES EAUX USÉES TRAITÉES EN SORTIE DE STATION
D'ÉPURATION**

APPROBATION DU PLAN DE FINANCEMENT PRÉVISIONNEL

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu les assouplissements réglementaires intervenus par arrêté du 14 décembre 2023 (n° 0295) relatif aux conditions de production et d'utilisation des eaux usées traitées pour l'arrosage d'espaces verts ;

Vu le rapport présenté en séance ;

Considérant le projet de réutilisation des eaux traitées en sortie d'épuration et de sa participation à la réalisation de l'objectif du Schéma Départemental d'Aménagement et de Gestion des Eaux 2022-2027 (SDAGE) d'adaptation de la ressource aux usages, initié par la Ville de Le Port ;

Considérant l'économie projetée sur le plan de la ressource en eau, estimée à 1 million de m³ d'eau après le détournement journalier de 6 et 8 000 m³ d'eaux traitées « qualité eau de baignade » pour l'arrosage des espaces verts et industriels ;

Considérant l'avis favorable de la commission « Aménagement - Travaux - Environnement » réunie le 22 mai 2024 ;

Après avoir délibéré et à l'unanimité,

DÉCIDE

Article 1 : d'approuver le plan de financement prévisionnel de la mission d'assistante à maîtrise d'ouvrage pour la reprise du projet de Valorisation des Eaux usées Traitées en Sortie de Station d'Épuration suivant :

Financier	Assiette éligible	Montant HT	Part
Office de l'eau	Missions 1 à 6 = 330 000 €	148 500 € (45% de l'assiette éligible)	38 %
Office Français de la Biodiversité (OFB)	Missions 1-2-3 et 5 = 227 000 €	136 200 € (60% de l'assiette éligible)	35 %
Reste à charge pour la Ville		105 300 €	27 %
TOTAL		390 000 €	100 %

Article 2 : d'autoriser le Maire à déposer des demandes de subvention
d'assistance à Maîtrise d'Ouvrage ;

Envoyé en préfecture le 13/06/2024
Reçu en préfecture le 13/06/2024
Publié le 13/06/2024
ID : 974-219740073-20240604-DL_2024_070-DE

Article 3 : d'autoriser le Maire, ou tout adjoint habilité, à signer tous les actes correspondants.

**POUR EXTRAIT CONFORME
LE MAIRE**



Olivier HOARAU

ASSISTANCE À MAÎTRISE D'OUVRAGE POUR LA REPRISE DU PROJET DE VALORISATION DES EAUX USÉES TRAITÉES EN SORTIE DE STATION D'ÉPURATION

APPROBATION DU PLAN DE FINANCEMENT PRÉVISIONNEL

Le présent rapport a pour objet de recueillir l'avis du conseil municipal sur le plan de financement prévisionnel d'une mission d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage pour la reprise du projet de Valorisation des Eaux usées Traitées en Sortie de Station d'Épuration (VETSSE).

La Ville de Le Port porte ce projet depuis plusieurs années. Entre 6 et 8 000 m³ d'eaux traitées « qualité eau de baignade » pourraient être détournées chaque jour du rejet en mer pour l'arrosage des espaces verts voire des usages industriels. L'économie potentielle est estimée à 1 million de m³ d'eau, soit l'équivalent de 2 forages exploités 19h par jour.

Ce projet participe à la réalisation de l'objectif du Schéma Départemental d'Aménagement et de Gestion des Eaux 2022-2027 (SDAGE) d'adapter la ressource aux usages (*disposition 2.1.3*). L'eau potable du réseau étant prioritairement destinée aux abonnés domestiques et les ressources alternatives pour les besoins non domestiques.

La Ville a fait procéder à des pilotes expérimentaux dont le dernier portait sur la fiabilité du process proposé (*traitement complémentaire en sortie de station d'épuration par Osmose Inverse et chloration*). Un premier dossier de demande d'autorisation d'exploiter au titre du Code de l'Environnement a été déposé en septembre 2014 puis un second en août 2017 incluant les conclusions des compléments d'investigations demandées par les services de l'Etat.

La Ville a obtenu en 2018 l'autorisation de mettre en œuvre son projet (*Arrêté N°2018-181/SG/DRECV portant autorisation au titre du Code de l'Environnement du projet de réutilisation des eaux usées traitées en sortie de station d'épuration*). Cependant, cet arrêté ne prenait pas en compte la demande de dérogation formulée par la Ville (*distance imposée de 5m minimum entre la portée des asperseurs et les voies circulées*), mettant en péril la viabilité économique et la pertinence du projet. En effet, au regard des investissements nécessaires, la réduction du périmètre du projet qui résulte de l'application de l'arrêté a constitué un frein à son déploiement. Des échanges ont eu lieu depuis 2018 avec les services de l'Etat et avec les ministères concernés afin de faire évoluer le cadre réglementaire.

Les épisodes de sécheresse survenus en France hexagonale ont questionné sur le bon usage et la juste répartition de la ressource en eau. Aussi, le gouvernement s'était engagé en mars 2023, à encourager les usages d'eaux non conventionnelles, incluant la réutilisation des eaux usées. Des assouplissements réglementaires sont ainsi intervenus par arrêté du 14 décembre 2023 relatif aux conditions de production et d'utilisation des eaux usées traitées pour l'arrosage d'espaces verts. Ces assouplissements permettent aujourd'hui à la Ville d'envisager la reprise du projet.

Au préalable, elle devra déposer une nouvelle demande d'autorisation préfectorale conformément aux dispositions de l'arrêté du 14 décembre 2023. Elle devra également mettre à jour les données techniques et économiques du projet et définir les modalités de réalisation des travaux et d'exploitation des équipements.

Ainsi, la Ville a lancé une consultation pour une mission d'AMO estimée à **390 000 euros** hors taxes répartis comme suit :



Mission	Montant prévisionnel en € HT
MISSION 1 : NOTE DE CADRAGE REGLEMENTAIRE ET METHODOLOGIQUE	30 000,00 €
MISSION 2: ETUDE TECHNICO-ECONOMIQUE	84 000,00 €
MISSION 3 : CHOIX DU MODE DE GESTION	8 000,00 €
MISSION 4 : ETABLISSEMENT DU DOSSIER DE DEMANDE D'AUTORISATION D'EXPLOITER (y compris la réalisation d'une évaluation sanitaire)	80 000,00 €
MISSION 5 : ACCOMPAGNEMENT DE LA COLLECTIVITE DANS LA MISE EN ŒUVRE OPERATIONNELLE	105 000,00 €
MISSION 6 : ACCOMPAGNEMENT DE LA COLLECTIVITE DANS LE CADRE DES DEMANDES DE SUBVENTION	23 000,00 €
MISSION 7 : ACCOMPAGNEMENT DE LA COLLECTIVITE DANS LE SUIVI DU OU DES CONTRATS (sur une durée de 3 ans à compter de la mise en service des équipements)	60 000,00 €
Montant total prévisionnel HT	390 000,00 €
TVA	33 150,00 €
Montant total prévisionnel TTC	423 150,00 €

Afin de financer cette étude, la Ville a sollicité un accompagnement financier auprès de l'Office de l'Eau et de l'Office Français de la Biodiversité. Les deux organismes ont confirmé leur intérêt pour le projet.

Le plan de financement prévisionnel, au regard des missions éligibles, serait le suivant :

Financier	Assiette éligible	Montant HT	Part
Office de l'eau	Missions 1 à 6 = 330 000 €	148 500 € (45% de l'assiette éligible)	38 %
Office Français de la Biodiversité (OFB)	Missions 1-2-3 et 5 = 227 000 €	136 200 € (60% de l'assiette éligible)	35 %
	Reste à charge pour la Ville	105 300 €	27 %
	TOTAL	390 000 €	100 %

Ce plan de financement pourra être optimisé par la recherche d'autres financeurs.

Il est précisé que cette opération est portée par le budget annexe Valorisation des Eaux usées Traitées en sortie de Station d'Épuration.

Il est proposé au conseil municipal :

- d'approuver le plan de financement prévisionnel de la mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la reprise du projet de valorisation des eaux usées ;
- d'autoriser le Maire à déposer des demandes de subventions pour cette mission ;
- d'autoriser le Maire, ou tout adjoint habilité, à signer tous les actes correspondants.

Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : VILLE LE PORT (974)
Utilisateur : LANGEVILLIER Frédérique

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	DL_2024_070
Objet :	ASSISTANCE À MAITRISE D'OUVRAGE POUR LA REPRISE DU PROJET DE VALORISATION DES EAUX USÉES TRAITÉES EN SORTIE DE STATION D'ÉPURATION
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2024-06-04 00:00:00+02
Nature de l'acte :	Délibérations
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	1.6 - Actes relatifs à la maîtrise d'oeuvre
Identifiant unique :	974-219740073-20240604-DL_2024_070-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Notifiée à faouzia.nassor@ville-port.re

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier Nom métier : 974-219740073-20240604-DL_2024_070-DE-1-1_0.xml	text/xml	1.1 Ko
Document principal (Délibération) Nom original : DL 2024-070.pdf Nom métier : 99_DE-974-219740073-20240604-DL_2024_070-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	128.8 Ko
Document principal (Délibération) Nom original : 8. AMO VETSSE Plan de financement prévisionnel.pdf Nom métier : 99_DE-974-219740073-20240604-DL_2024_070-DE-1-1_2.pdf	application/pdf	386.5 Ko

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	13 juin 2024 à 09h29min34s	Dépôt initial
En attente de transmission	13 juin 2024 à 09h29min37s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	13 juin 2024 à 09h29min38s	Transmis au MI

